



**VICE-RECTORAT  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENSEIGNEMENTS

# Les résultats définitifs de la session 2022 du diplôme national du brevet

**Nouvelle-Calédonie**

Août 2023

Service études et perspectives  
n° SEP – 08-2023



# Sommaire

1. Un taux de réussite en baisse avec 85,8% d'élèves admis .....	3
2. L'écart de réussite entre les filles et les garçons se réduit .....	3
3. La part des candidats admis avec mention est comparable à la session 2020. ....	4
4. Des écarts de réussite importants selon l'origine sociale des candidats .....	5
5. Un taux de réussite identique dans le secteur public et dans le secteur privé mais avec une répartition géographique très hétéroclite .....	5
6. Moins de six candidats sur dix maîtrisent la langue française et les langages mathématiques, scientifiques, informatiques au socle commun .....	6
7. Des moyennes supérieures à 10 sur 20 en sciences et à la soutenance orale.....	7
8. Les raisons du succès et de l'échec au DNB .....	8
9. Sept candidats sur dix qui n'obtiennent pas le brevet continuent dans la voie professionnelle.....	9

Après une année scolaire perturbée par la crise sanitaire, les modalités d'organisation du diplôme national du brevet (DNB) sont revenues à la normale pour la session 2022.

Toutes séries confondues, 85,8% des candidats ont réussi l'examen soit 1,4 point de moins qu'à la session 2021 et 0,9 point de moins qu'à la session 2020.

Parmi les lauréats, 69% ont obtenu une mention, soit 6,6 points de moins sur un an et 0,6 points de moins par rapport à 2020.

De fortes variations sont observées dans la maîtrise des compétences : si en moyenne neuf candidats sur dix ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne en langages des arts et du corps et en formation de la personne et du citoyen, ils sont moins de six sur dix à posséder ce niveau en

langue française ou en langages mathématiques, scientifiques, informatiques.

Les candidats qui obtiennent leur diplôme ont réussi, dans 68% des cas, à valider la maîtrise du socle et à obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 aux épreuves terminales. À l'opposé, 81% des candidats qui échouent à l'examen ont validé la maîtrise du socle mais ont obtenu une moyenne inférieure à 10 sur 20 aux épreuves terminales, confirmant des modalités d'évaluation du socle moins strictes dans certains établissements.

En 2022, 15% des candidats ne se sont pas présentés ou n'ont pas obtenu le brevet. Parmi eux, sept candidats sur dix ont continué dans la voie professionnelle à la rentrée 2023.

## 1. Un taux de réussite en baisse avec 85,8% d'élèves admis

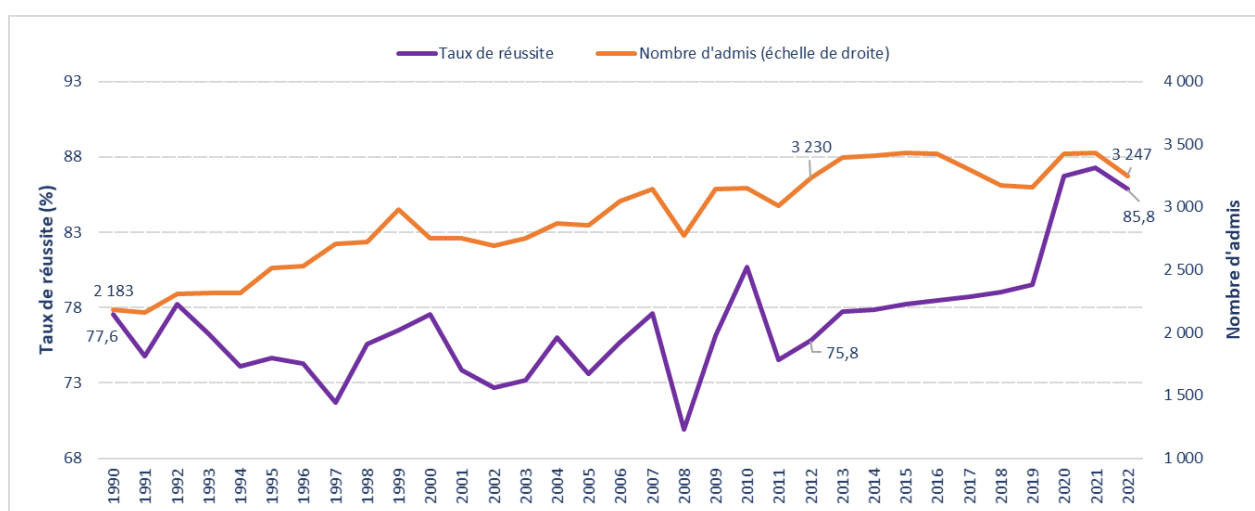
Après une année scolaire perturbée par la crise sanitaire, les conditions d'obtention du diplôme national du brevet (DNB) sont revenues à la normale.

À la session 2022, 3 783 candidats se sont présentés à l'examen en Nouvelle-Calédonie et 3 247 d'entre eux ont été admis à l'examen. Avec 85,8%, le taux de réussite est inférieur de 1,4 point

sur un an et 0,9 point par rapport à la session 2020 (*figure 1*).

Plus de huit candidats sur dix sont en série générale dont le taux de réussite atteint 86,7%. Dans la série professionnelle, où s'inscrivent les troisièmes en préparation professionnelle en lycée et la majorité des candidats individuels, le taux de réussite s'élève à 80,7%.

Figure 1 : Evolution du taux de réussite et du nombre d'admis au diplôme national du brevet depuis 1990



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

## 2. L'écart de réussite entre les filles et les garçons se réduit

En 2022, si les filles réussissent mieux que les garçons au DNB, quelle que soit la série présentée, l'écart se réduit, passant de 10,4 points en 2020 à 7,3 en 2022 (*figure 2*).

Dans la série générale, 89,8% des filles obtiennent leur diplôme, soit 6,8 points de plus que les garçons. Dans la série professionnelle, les filles réussissent également mieux que les garçons avec 85,3% de réussite contre 78,1%. Toutes séries

confondues, 89,4% des filles et 82,1% des garçons obtiennent leur diplôme.

Concernant les mentions obtenues, si elles sont proportionnellement plus nombreuses à obtenir une mention avec 71,7% des candidates admises contre 65,4% parmi les garçons, l'écart est également moins important, passant de 11,2 points en 2020 contre 6,3 en 2022.

**Figure 2 : Taux de réussite et part des admis avec mention selon le sexe et la série à la session 2022 et rappel des sessions 2020 et 2021 (en %)**

		Filles	Garçons	Ecart en point Filles/Garçons
<b>Taux de réussite (%)</b>	Générale	89,8	83,0	6,8
	Professionnelle	85,3	78,1	7,2
	<b>Ensemble</b>	<b>89,4</b>	<b>82,1</b>	<b>7,3</b>
	Rappel 2020	91,7	81,3	10,4
	Rappel 2021	91,4	83,2	8,2
<b>Part des admis avec mention (%)</b>	Générale	73,6	68,7	4,9
	Professionnelle	53,1	49,6	3,5
	<b>Ensemble</b>	<b>71,7</b>	<b>65,4</b>	<b>6,3</b>
	Rappel 2020	74,5	63,3	11,2
	Rappel 2021	80,0	70,4	9,6

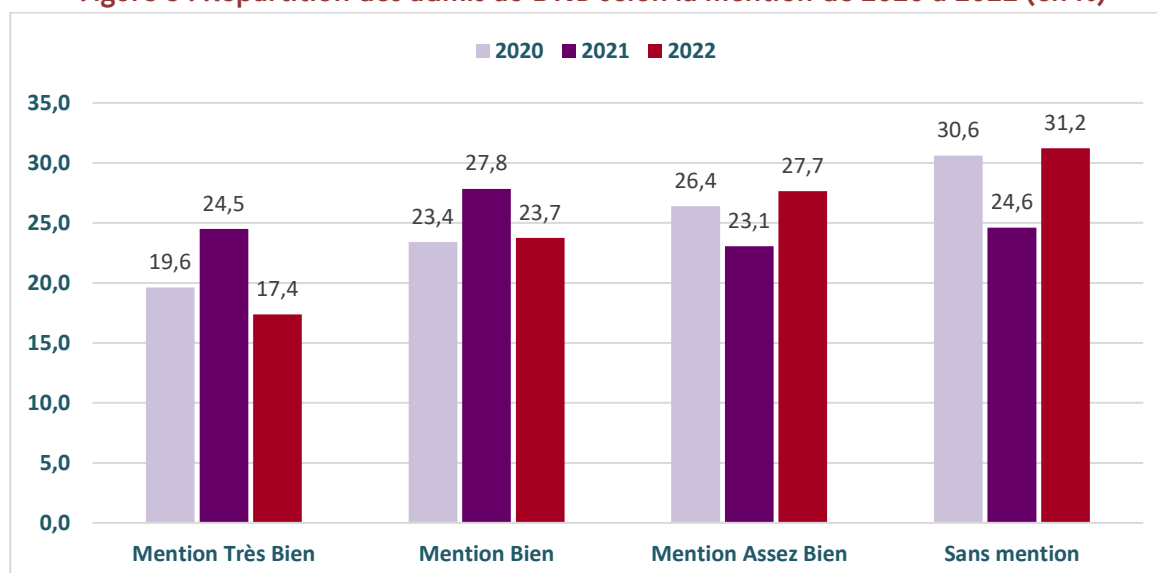
Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

### 3. La part des candidats admis avec mention est comparable à la session 2020.

En 2022, moins de 7 candidats sur dix ont obtenu une mention toutes séries confondues : 28% « Assez bien », 24% « Bien » et 17% « Très bien ». La part des admis avec mention reste proche de 2020 (figure 3).

En série professionnelle 51% des admis ont obtenu une mention contre 71% en série générale. Les lauréats ayant eu la mention « Bien » ou « Très bien » représentent 19% des admis dans la série professionnelle contre 45% en série générale.

**Figure 3 : Répartition des admis au DNB selon la mention de 2020 à 2022 (en %)**



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

#### 4. Des écarts de réussite importants selon l'origine sociale des candidats

Quelle que soit la série, les candidats d'origine sociale très favorisée (*définition*) réussissent mieux que les autres candidats (95,4% contre 85,8% en moyenne). Sur l'ensemble des séries, l'écart de réussite entre les candidats socialement favorisés et les candidats issus d'un milieu défavorisé est de 16 points (*figure 4*). Cet écart est le même qu'en 2020.

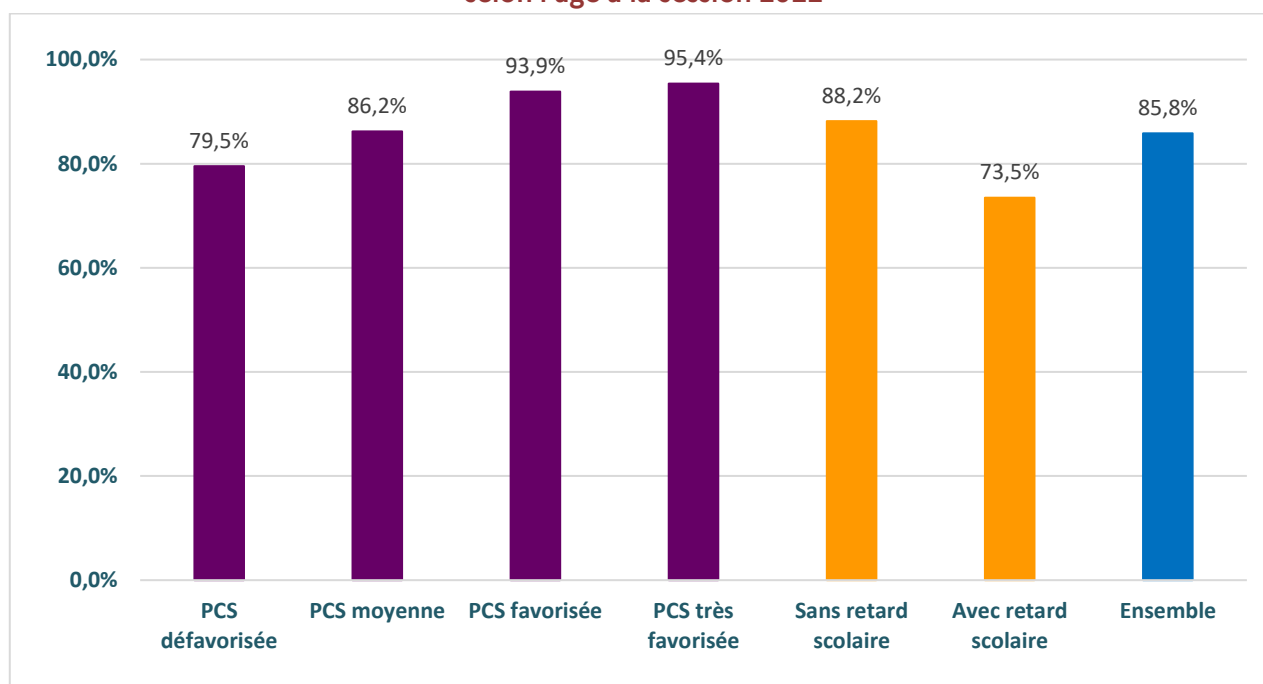
Dans le détail des professions, les écarts sont plus importants : les candidats, dont le responsable est professeur ou de profession scientifique obtiennent le brevet dans 98% des cas. À

l'opposé, parmi les candidats dont le responsable est au chômage ou sans activité professionnelle, seuls 77% sont admis.

Les écarts selon le retard scolaire sont également importants : 88% des élèves qui n'ont pas redoublé obtiennent le diplôme contre 74% parmi les élèves ayant au moins un an de retard.

Les différences de réussite observées selon l'origine sociale et le retard scolaire sont en partie liées : la moitié des candidats ayant au moins un an de retard sont d'origine sociale défavorisée.

**Figure 4 : Taux de réussite au diplôme national du brevet selon l'origine sociale et la situation scolaire selon l'âge à la session 2022**



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

#### 5. Un taux de réussite identique dans le secteur public et dans le secteur privé mais avec une répartition géographique très hétéroclite

Le taux de réussite est identique dans les collèges publics et les collèges privés mais de fortes disparités géographiques demeurent.

Par province, le taux de réussite atteint 91,0% aux îles Loyauté, 86,3% en province Sud et

80,8% en province Nord. Les écarts de réussite sont également marqués entre les deux versants de la Grande Terre avec 86,5% d'admis sur le versant Ouest contre 75,3% sur le versant Est.

Par ailleurs, de fortes disparités s’observent dans les notations : pour une moyenne comparable des candidats aux épreuves écrites, les résultats au socle sont très variés. L’écart entre les moyennes s’élève à 5,1 (sur 20) au niveau académique mais atteint 6 points et plus

dans les collèges situés dans les provinces Nord et îles Loyauté (figure 5). De plus, les modalités d’évaluation du socle sont moins strictes dans les établissements les plus éloignés au sens de l’indice d’éloignement de la DEPP (définition).

**Figure 5 : Les moyennes au socle et aux épreuves écrites par secteur et zone géographique à la session 2022**

	Moyenne au socle sur 20	Moyenne épreuves écrites sur 20	écart
Secteur privé	14,6	8,8	5,8
Secteur public	14,6	9,6	4,9
Province des îles Loyauté	14,6	8,6	6,0
Province Nord	14,1	8,1	6,1
Province Sud	14,7	9,9	4,8
Versant Est	13,5	7,1	6,4
Versant Ouest	14,7	9,8	4,9
D1	15,3	10,7	4,5
D2	14,6	10,1	4,5
D3	14,9	9,2	5,7
D4	14,2	9,5	4,7
D5	13,7	9,0	4,7
D6	14,0	8,2	5,8
D7	14,4	9,2	5,2
D8	14,8	8,0	6,8
D9	14,7	7,6	7,1
D10	13,5	6,8	6,7
<b>Ensemble</b>	<b>14,6</b>	<b>9,4</b>	<b>5,1</b>

Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

Champ : Candidats SCOLAIRES

## 6. Moins de six candidats sur dix maîtrisent la langue française et les langages mathématiques, scientifiques, informatiques au socle commun

Pour chacune des huit composantes, un candidat de 3<sup>ème</sup> obtient 10 points si sa maîtrise est insuffisante, 25 points si elle est fragile, 40 points si elle est satisfaisante et 50 points si elle est très bonne. La somme de ces points aboutit à une note du socle sur 400 points.

De fortes différences sont observées dans la maîtrise des compétences : si en moyenne neuf candidats sur dix ont une maîtrise satisfaisante

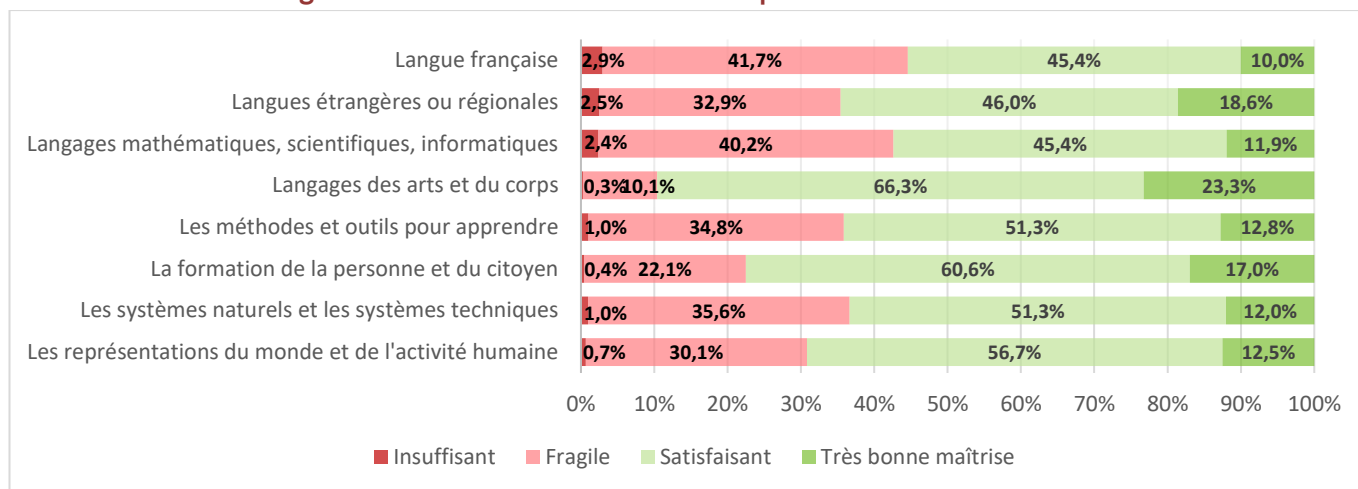
ou très bonne en langages des arts et du corps et en formation de la personne et du citoyen, moins de six candidats sur dix possèdent ce niveau en langue française ou en langages mathématiques, scientifiques, informatiques (figure 6).

Les niveaux de maîtrise des composantes du socle sont comparables à 2020. Rapportée sur 20, la moyenne au socle, toutes séries

confondues, s'élève à 14,6 contre 14,3 en 2020 (figure 7). Les candidats en série générale

obtiennent des meilleurs résultats au socle (14,9 contre 12,8 en série professionnelle).

**Figure 6 : Niveau de maîtrise des compétences du socle en 2022**



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

Champ : Candidats SCOLAIRES

## 7. Des moyennes supérieures à 10 sur 20 en sciences et à la soutenance orale

Les candidats scolaires sont également évalués sur des épreuves terminales, qui se composent de quatre épreuves écrites et d'une soutenance orale, où ils ont obtenu toutes épreuves confondues 10,9 sur 20 contre 11,6 en 2020 (figure 7). C'est en sciences et en soutenance orale que les lauréats en série générale obtiennent les notes les plus élevées, suivi de l'histoire-géographie-enseignement moral et

civique, des mathématiques et du français. En série professionnelle, c'est en mathématiques et en soutenance orale que les moyennes sont les plus élevées.

La moyenne générale, incluant les épreuves terminales et le socle, des candidats scolaires au DNB s'élève à 12,8 sur 20 toutes séries confondues.

**Figure 7 : Moyenne des notes obtenues au DNB (sur 20) à la session 2022 et rappel de la session 2020**

	Série Générale		Série Professionnelle		Ensemble	
	2022	Rappel 2020	2022	Rappel 2020	2022	Rappel 2020
<b>Epreuves terminales</b>	<b>11,0</b>	<b>11,7</b>	<b>10,1</b>	<b>11,3</b>	<b>10,9</b>	<b>11,6</b>
Français	8,6	10,6	7,6	10,5	8,5	10,6
Mathématiques	8,7	8,8	10,6	8,3	9,0	8,7
Histoire, géographie, enseignement moral et civique	9,9	9,5	8,4	8,7	9,7	9,4
Sciences	12,6	12,7	8,3	12,7	12,0	12,7
Soutenance orale de projet	15,7	15,7	14,3	14,5	15,5	15,6
<b>Socle</b>	<b>14,9</b>	<b>14,5</b>	<b>12,8</b>	<b>12,7</b>	<b>14,6</b>	<b>14,3</b>
<b>Ensemble DNB</b>	<b>13,0</b>	<b>13,1</b>	<b>11,6</b>	<b>11,9</b>	<b>12,8</b>	<b>12,9</b>

Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES

Champ : Candidats SCOLAIRES



## 8. Les raisons du succès et de l'échec au DNB

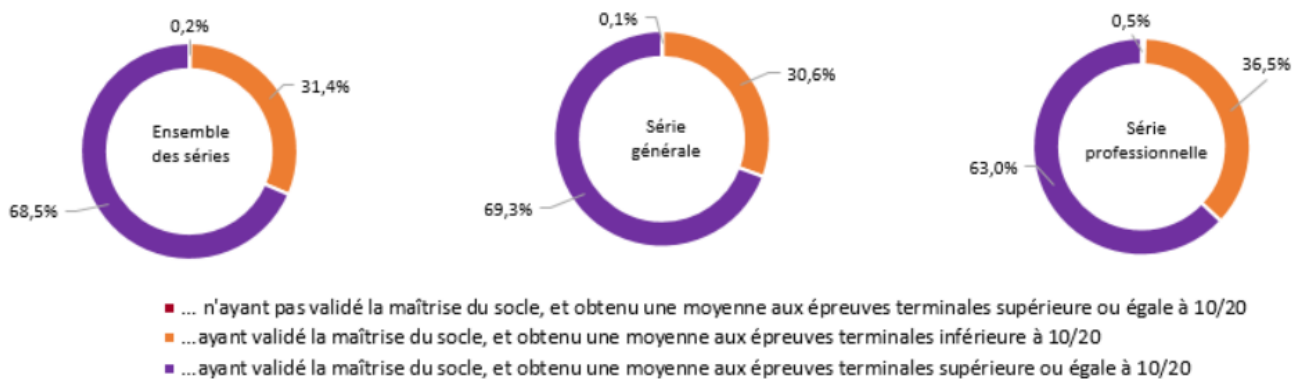
Les candidats qui obtiennent leur diplôme ont réussi, dans 68% des cas, à valider la maîtrise du socle et à obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 aux épreuves terminales (figure 8).

Dans 31% des cas, le diplôme est obtenu par compensation des points obtenus pour la maîtrise du socle, les notes aux épreuves terminales étant inférieures à 10.

À l'opposé, 81% des candidats qui échouent à l'examen ont validé la maîtrise du socle mais ont obtenu une moyenne inférieure à 10 aux épreuves terminales, confirmant des modalités d'évaluation du socle moins strictes dans certains établissements. Ce constat est quasiment le même en série professionnelle. Les candidats qui ne remplissent aucune des deux conditions nécessaires à l'obtention du diplôme représentent 19% des candidats ayant échoués à l'examen.

Figure 8 : Raisons du succès et de l'échec au DNB par série – Session 2022

### Candidats ayant réussi en ...



### Candidats ayant échoué en ...



Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES/BEA

Champ : Candidats SCOLAIRES

## 9. Sept candidats sur dix qui n'obtiennent pas le brevet continuant dans la voie professionnelle

Le brevet ne sanctionne pas la fin des études au collège et les candidats qui ne l'ont pas obtenu peuvent poursuivre leur scolarité en lycée. À la session 2022, 15% des candidats ne se sont pas présentés au brevet ou ne l'ont pas obtenu, soit 589 élèves. Parmi eux, 2% ont redoublé leur troisième au sein de l'académie (figure 9), près de trois quarts ont poursuivi dans une formation

de la voie professionnelle relevant de l'éducation nationale dont 43% en seconde professionnelle et 31% en CAP et 17% d'entre eux ont continué leur scolarité hors de Nouvelle-Calédonie, ont interrompu leur scolarité ou se sont orientés en apprentissage ou dans une formation de l'enseignement agricole.

Figure 9 : Devenir à la rentrée 2023 des élèves qui ne se sont pas présentés ou n'ont pas obtenu le diplôme national du brevet à la session 2022

Situation à la rentrée 2023	Proportion
Redouble la 3ème	2,4%
2nde générale ou technologique	6,8%
2nde professionnelle	42,8%
CAP	31,2%
Autres situations	16,8%
<b>Ensemble</b>	<b>100,0%</b>

Source : Vice-rectorat/DGE – SEP – CYCLADES/BEA

Champ : Candidats SCOLAIRES

# Sources et définitions

## **Source :**

Les résultats publiés proviennent des fichiers de gestion des candidats au diplôme national du brevet (application CYCLADES) incluant les résultats de la session de remplacement.

## **Catégorie socioprofessionnelle**

Le milieu social de l'élève est défini par regroupement des professions et catégories socioprofessionnelles en quatre groupes :

- très favorisé : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles ;
- favorisé : professions intermédiaires (sauf instituteurs et professeurs des écoles), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
- moyen : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
- défavorisé : ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, inactifs hors retraités.

## **Indice d'éloignement**

L'indice d'«éloignement » permet de synthétiser en un indicateur la notion d'éloignement pour un établissement donné. Plus la valeur de l'indice est élevée, plus l'éloignement du collège est important.

# Bibliographie

- Les résultats aux examens de la session 2022, VR-DGE, Chiffres détaillés n° SEP – 07 – 2023, juillet 2023
- Les résultats définitifs de la session 2022 du baccalauréat, VR-DGE, Synthèse n° SEP – 09 – 2023, août 2023
- Une nouvelle mesure de l'éloignement des collèges de Nouvelle-Calédonie en 2022, VR-DGE, Synthèse n° SEP - 06 - 2023, Juillet 2023
- Les résultats définitifs de la session 2020 du diplôme national du brevet, VR-DGE, Synthèse n° SEP – 10 – 2021, octobre 2021

collection

**Synthèse**

thématique

**Examens**

titre du document

**Les résultats définitifs  
de la session 2022 du  
diplôme national du brevet**

éditeur

**Service études et perspectives (SEP)  
vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie,  
direction générale des enseignements**

date

**Août 2023**

contact

**sep@ac-noumea.nc**



**VICE-RECTORAT  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENSEIGNEMENTS**